

**EXTRAIT DU REGISTRE des ARRETÉS du Maire
COMMUNE DE LHERM**

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret

Feuillet n°

**Arrêté du
20/08/2025**

**ARRÊTÉ PORTANT
règlementant de circulation vide grenier Road's Raptors**

Acte n° 2025-6.1/93

Le Maire de Lherm,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu l'organisation du vide grenier de l'association Road's Raptors le 12 octobre 2025,

Vu la demande de l'Association Road's Raptors,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Le dimanche 12 octobre 2025 à partir de 7h00 et jusqu'à 18h00, l'association Road's Raptors est autorisée à organiser un vide grenier sur la Place de l'Eglise et le boudodrome.

ARTICLE 2 : le stationnement et la circulation seront interdit sur la contre allée devant l'église du dimanche 12 octobre 2025 de 7h00 à 18h00.

ARTICLE 2 : la signalisation sera mise en place par l'association Road's Raptors.

ARTICLE 3 : le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

ARTICLE 4 : le Commandant de Gendarmerie de Muret, le Maire de Lherm, le Président de l'association Road's Raptors sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Pour le Maire et par délégation

L'Adjointe

Brigitte BOYÉ

